



## **Compte-rendu de la réunion mensuelle de février**

La réunion mensuelle s'est tenue le 11 février. Cette réunion, annoncée à l'agenda sur le site de l'association, est ouverte à toutes et tous. Avec l'atelier, c'est un bon point d'entrée pour découvrir le fonctionnement de l'association et le cas échéant y trouver une activité de bénévole.

Le compte rendu est archivé dans la partie « accès membres » du site web.

## **Livret : Que faire en cas d'accident ?**

La "loi Badinter", ou loi n° 85-677 du 5 juillet 1985, vise à améliorer l'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation et à accélérer les procédures correspondantes. Selon cette loi, les usagers vulnérables, tels que les piétons et les cyclistes, sont en principe indemnisés de leurs préjudices corporels, indépendamment de leur responsabilité dans l'accident, sauf cas de faute inexcusable de leur part.

Mais dans la pratique, on se rend vite compte que le parcours du combattant commence à la sortie de l'hôpital. On est alors confronté à tout un tas d'organismes pour faire valoir ses droits : sa propre assurance, celle de la partie adverse, l'expertise pour évaluer les dégâts, la mutuelle, sa propre entreprise s'il s'agit d'un trajet domicile - travail, la police/gendarmerie, le tribunal, etc ... Le cycliste accidenté étant en position de faiblesse au moment de l'accident, mieux vaut savoir ce qu'il faut faire ou ne pas faire en ce moment difficile, et, par la suite, savoir comment vont se dérouler les procédures.

Aussi, envisageons-nous d'éditer un petit guide pratique du cycliste accidenté, et nous aurions besoin de témoignages variés : avec ou sans tiers identifié, avec ou sans intervention des secours, etc ...

**Faites-nous part de votre expérience en nous écrivant à [cette adresse](#).**

## **Atelier vélo animé par des femmes, pour les femmes #2 !**

Savez-vous qu'environ 50 % des membres de Trégor Bicyclette sont des femmes ?

Pour autant, dans nos ateliers participatifs de réparation de vélos, les femmes sont beaucoup moins présentes. Est-ce parce que les hommes et les femmes

ne se sentent pas égaux face à la mécanique vélo ?

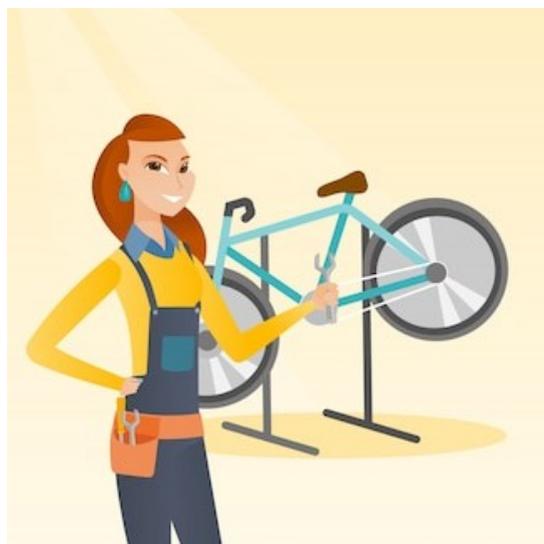
En cette journée du 8 mars (Journée internationale des femmes), Trégor Bicyclette a le plaisir d'inviter les femmes adhérentes à l'association, à une séance spéciale d'atelier "**Mécanique entre Elles**" qui aura lieu de 10H à 12H30.

En toute simplicité, avec ou sans votre vélo, venez à cet atelier d'auto-réparation, pour découvrir, trouver des conseils, libérer vos talents de bricoleuses, procéder à quelques réparations, et vous ouvrir les portes de la vélonomie ;-)...tout ça avec le soutien et l'aide bienveillante de nos animatrices mécaniciennes.

Vous avez compris, cet atelier est réservé aux femmes et aux filles en âge de bricoler ;-)  
Coup de main, boisson chaude et gâteaux offerts !

**Rendez-vous le samedi 8 mars, de 10H à 12H30, au local de l'association.  
Inscription demandée avant le 4 mars [sur ce lien](#).**

**Et l'après-midi, nous vous accueillons, *toutes et tous*, à notre habituel atelier d'auto-réparation, de 14H à 17H.**



## Le mot des mécanos

"Un mécano affamé ne fait pas de miracles."

L'atelier cherche un micro-ondes. Si quelqu'un a un micro-ondes fonctionnel à donner, il est le bienvenu. Nous [prévenir ici](#).



## À l'agenda

- Notre assemblée générale annuelle aura bien lieu à Saint-Quay Perros, à la Maison kenanaise le samedi 15 mars à 15H.
- Balade vélo "printemps des familles" le 5 avril à Plestin-les-Grèves (dans le cadre de la journée Famille/parentalité, portée par LTC).
- Atelier "Mécanique entre Elles" entre filles le 8 mars matin, et atelier classique l'après-midi.
- Académie Des Mobilités Actives : une formation pour comprendre les enjeux de sécurité routière : 'l'ADMA vous propose de participer à la formation en ligne « Comprendre les enjeux de sécurité routière à l'heure de la démocratisation des mobilités actives » les 12, 18 et 20 mars. Inscription sur : [mobilites-actives.fr](http://mobilites-actives.fr)

## Brèves

- **Trégor Bicyclette accueille le PEZH.** Le Conseil d'administration de Trégor Bicyclette vient de valider l'adhésion au PEZH. Les démarches sont en cours.
- **Rappel - Info Partenariat Armor Cycles.** Les adhérents Trégor Bicyclette ont 10% de réduction chez Armor Cycle sur présentation de la carte de membre.
- **Le CA de Trébi recrute.** Lors de l'AG du 15 mars, des postes seront ouverts. Tous les adhérents peuvent postuler.

### Nos rendez-vous habituels

#### Rendez-vous hebdomadaires

- vélo école et atelier, tous les lundis de 17h à 19h au 1 bd d'Armor

#### Rendez-vous mensuels

- réunions mensuelles le second mardi du mois à 18h30 au 18 bd d'Armor
- vélo-école le second samedi du mois à 14h (idem atelier)
- atelier-vélo le second samedi du mois à 14h

Agenda complet et détails sur la [page d'accueil du site](#).

## Trégor Bicyclette

1 boulevard d'Armor, 22300, Lannion

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

